

APPEL A CANDIDATURE 2020 - 2022

Candidatures à adresser à <u>boursetransverse@gmail.com</u> Jusqu'au 15 février 2021 à 00h00 inclus.





Afin de contribuer à l'émergence d'œuvres entre différentes disciplines, l'ADAGP et Freelens s'associent pour créer la Bourse Transverse et invitent un photographe professionnel à concevoir une œuvre en binôme avec un artiste d'une autre discipline artistique.

La restitution de l'œuvre se fera sous la forme d'une publication d'un livre.

Quelle est la dotation de la bourse?

La bourse est dotée de 7 000 euros pour le duo lauréat.

Une dotation complémentaire de 5 000 euros sera attribuée à l'éditeur qui assurera la publication.

Qui peut déposer une demande?

- Le photographe et l'artiste doivent avoir l'un et l'autre un parcours professionnel : expositions, éditions livres, etc
- Le projet doit être présenté par le binôme : artiste (ou éventuellement collectif d'artistes) et photographe (ou éventuellement collectif de photographes).
- Artistes de la scène française (vivant ou travaillant en France)

Pour quel type d'œuvre?

- Une création commune entre la photographie, médium source du projet, et une autre discipline artistique faisant partie du répertoire de l'ADAGP
- L'œuvre doit être une création originale et doit être réalisée dans l'année qui suit la remise de la bourse.
- La restitution de l'œuvre originale prendra la forme d'un livre et devra être publiée pour novembre 2022.

A qui sera versée cette bourse?

La dotation de 7 000 euros sera versée aux 2 artistes.

La dotation de 5 000 euros sera versée directement à l'éditeur sur présentation de la maquette du livre.





Quelles sont les modalités de candidature?

Le binôme candidat doit envoyer le dossier de candidature <u>complet</u>, <u>enregistré dans un seul document en format PDF</u>, <u>en langue française</u> uniquement par voie électronique <u>sur ce lien</u>.

Il doit comprendre les éléments suivants :

1. Dossier administratif

- Le formulaire complété en ligne (voir lien ci-dessus)
- Une courte biographie et un CV pour chacun des candidats du binôme.

2. Dossier artistique

- Une note d'intention commune comprenant une proposition de projet (maximum 3 pages)
- Un book de 10 pages maximum pour chaque artiste du binôme représentatif de son travail et du projet

3. Dossier technique

- Un calendrier de réalisation du projet
- Un budget prévisionnel

Calendrier de l'appel à candidature

- Lancement de l'appel à candidature : 19 novembre 2020
- Date limite d'envoi des dossiers : 15 février 2021 à 00h00
- Annonce des binômes finalistes : 15 mars 2021
- Envoi des éléments complémentaires : 15 juillet 2021
- Réunion du jury : novembre 2021
- Annonce des artistes bénéficiaires de la bourse : novembre 2021

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter <u>boursetransverse@gmail.com</u>



